

ACTUALITÉ

INFO EN IMAGES BLOGS DÉ

SUIVRE LE FIGARO LE SCAN

R

Politique International Société

Sciences Santé Environnement Météo

› Flash actu

Phoque: plainte de la Norvège à l'OMC ?

AFP Mis à jour le 22/04/2009 à 12:26 | publié le 22/04/2009 à 12:26 Réactions (16)

J'aime

Tweeter

0

0

S'abonner au Figaro.fr

La Norvège a menacé aujourd'hui de porter plainte devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en cas d'interdiction par l'Union européenne des importations de produits dérivés du phoque.

"Si l'UE décide d'une large interdiction du commerce des produits dérivés du phoque, cela affectera notre liberté d'action dans la gestion de nos propres ressources marines", ont déclaré les ministres norvégiens des Affaires étrangères Jonas Gahr Stoere et de la Pêche Helga Pedersen dans un communiqué.

"Pour garantir les intérêts norvégiens, nous avons donc informé l'UE que la Norvège entamera des consultations auprès de l'OMC si elle adopte cette interdiction", ont-ils ajouté.

Le Parlement européen (PE) devrait se prononcer sur un tel embargo au cours de sa séance plénière qui commence ce mercredi à Strasbourg.

Lors d'une réunion, fin mars, des représentants des 27 Etats de l'UE, une majorité s'était dégagée en faveur d'une interdiction totale des importations de produits dérivés du phoque en signe de protestation contre les méthodes de chasse, jugées cruelles.

Principal pays de chasse au phoque avec un quota de 338.000 mammifères cette année, le Canada a lui aussi menacé de porter l'affaire devant l'OMC.

La Norvège a quant à elle autorisé l'abattage de 47.000 phoques adultes en 2009 sur une population totale estimée à 8 millions de spécimens dans l'Atlantique nord, estimant que ces prélèvements étaient indispensables pour la protection des stocks de poissons, dont le pinnipède est gros consommateur.

Le pays scandinave affirme que ses méthodes de chasse sont les plus encadrées au monde et a proposé à l'UE d'élaborer conjointement des standards pour encadrer cette pratique.

Le Flash

Actu

Éco

23h57 Rugby: Chabal évincé d

22h36 L'ex-patron d'UniCredit

22h22 Syrie: la Jordanie retire

22h11 Hommage à Bob Marley

22h07 Wall Street finit sans di

22h03 Les USA craignent une :

21h57 Fillon contre les parrain

21h54 Syrie: réunion des amb

 | Tout le Flash Actu

CAC 40 : 3.376,66 (+0,27%)
Bourse | mes outils | cotations



Les chasseurs norvégiens sont tenus d'utiliser uniquement des fusils et le hakapik, une sorte de petite pioche, en vue, selon le gouvernement, "d'infliger le moins de souffrance possible aux animaux".

Selon Oslo, le vote du Parlement européen devrait intervenir entre le 4 et le 7 mai.

[Commentaires \(16\)](#) | [J'aime](#) | [Partager](#) | [Classer](#) |

Réagir à cet article

Commentaire : *

Les commentaires sont limités à un maximum de 1500 caractères.

e-mail : *

Votre email ne sera pas visible.

VALIDER

 **Le canadien**
Facile de parler comme ça quand il ne vous reste plus rien à préserver en Europe. vous avez déjà tout sacagé votre territoire.

Et ce sont les chalutiers espagnoles qui viennent ravagés les fonds marins à Terre-Neuve où l'on chasse le phoque.

Le 24/04/2009 à 23:16 [Alerter](#) [Répondre](#)

 **Le canadien**
C'est de l'animalisme pas de l'écologie cette mesure.

Les écologistes canadiens (green peace, WWF etc) ce sont tous levés contre la mesure.

Le 24/04/2009 à 23:11 [Alerter](#) [Répondre](#)

 **Le canadien**
Ce que je vois ici c'est une belle bande d'européen désinformé.

La pêche à la morue a été interdite au Canada pour sauver la ressource. Et le revenu de ce pêcheur de morue a été compensé par la chasse aux phoques (qui aide à préserver la ressource). La chasse va continuer, car nous n'avons pas le choix pour sauver l'espèce (morue). Les chalutiers européens (Espagne principalement) viennent toujours piller la ressource, parfois même illégalement en eaux canadiennes.

Suivez la campagne av



Election président

J'aime 3,365

Suivre @FigaroElections 1 C



Jeux vidéo: les dernière